



COLLOQUE DE LA CHAIRE
COMPTABILITE ECOLOGIQUE

15 juin 2021

Résumé de l'après-midi

Prise de parole des trois invités internationaux :

I. Paul Ekins - Mesurer ce qui compte

En 1979, Hueting écrivait que la société était orientée par une mauvaise boussole parce qu'elle ne mesurait pas ce qui était important. L'un des grands problèmes de la boussole que nous utilisons depuis 40 ans est qu'elle se concentre sur les flux, et en particulier sur les flux monétaires tels que calculés dans le PIB.

Ce qui est merveilleux avec les comptes écosystémiques du SEEA, c'est qu'ils font une distinction rigoureuse entre les stocks et les flux. Avant le SEEA, apparemment, il n'existait aucun cadre d'indicateurs du capital naturel.

De plus en plus d'indicateurs des ODD disposent de données suffisantes, mais un nombre étonnant n'en ont pas. Ceux qui disposent de données montrent à quel point la nature est en crise.

Le calcul de la richesse étendue au Canada est le meilleur de cet indicateur qu'il connaisse. Les personnes qui l'ont calculé reconnaissent qu'il n'inclut pas tout en ce qui concerne le capital naturel. Et c'est un indicateur de durabilité faible.

L'ESGAP est destiné à être un cadre solide de durabilité. Ils l'ont calculé pour l'Europe.

Du côté des entreprises, la taxonomie sera bientôt appliquée, les reporting financier des investisseurs pourraient vraiment secouer le système financier et les benchmark carbone s'attaqueront à la question de l'écoblanchiment sur les objectifs de neutralité carbone. Le protocole sur le capital naturel est l'un des meilleurs moyens d'essayer de systématiser la façon dont les entreprises utilisent le capital naturel. PUMA a fait une analyse incroyablement audacieuse, car le bénéfice net pour la société (y compris le coût environnemental total) montre qu'il s'agit d'une activité antiéconomique.

En conclusion, la société est toujours guidée par la mauvaise boussole. Il y a eu beaucoup de progrès, mais ils ont été terriblement lents au cours de ces 40 ans. Les décideurs politiques n'accordent toujours pas assez d'attention à des indicateurs tels que le déclin du capital naturel. Et les entreprises externalisent encore à grande échelle leurs coûts environnementaux sur les générations actuelles et futures.

Les gouvernements doivent faire ces comptes et surtout les utiliser, car lorsqu'ils existent, ils ne les utilisent pas.

Tout chiffre monétaire implique que la dimension environnementale peut être compensée par d'autres dimensions, notamment économique. Et le système économique essaie toujours de faire cela. Il souhaite donc commencer par des indicateurs de durabilité forte et ne passer aux calculs selon les principes de la durabilité faible et à la monétisation que lorsqu'il est clair que nous sommes dans un « safe operating space ».

II. Richard Murphy - Comptabilité analytique durable (Sustainable Cost Accounting – SCA)

Pourrions-nous réellement inscrire le changement climatique au bilan des entreprises ?

Avec le TCFD et la Fondation IFRS, c'est comme s'il n'y avait pas d'externalités dans la comptabilité. On fait donc comme si le climat était toujours en dehors du champ d'application. L'adversaire sera la Fondation IFRS.

Le changement fondamental dans le SCA consiste simplement à modifier le concept de maintien du capital. D'abord, il estime le coût de l'élimination des émissions des scopes 1, 2 et 3 pour suivre une trajectoire 1,5°C. Ensuite, le coût doit être inscrit dans les comptes sous forme de provision. L'objectif est de tarifier les éléments qui relèvent du champ d'action de l'entité. Nous ne devrions pas autoriser la compensation dans ce calcul et nous devrions nous baser sur le principe de précaution. Beaucoup de ces idées sont en fait déjà implicites dans les IFRS. Le SCA modifie la définition de la solvabilité. Il modifie l'orientation des entreprises en conséquence. Il s'agit ici d'avoir une norme et non une conformité volontaire.

III. Emily McKenzie - Comptabilité des écosystèmes, conclusions de l'étude de Dasgupta et expériences passées

Le rapport Dasgupta est un cadre économique, mais il est fondé sur une compréhension approfondie de l'écologie et des processus écosystémiques. Nous avons collectivement échoué dans la gestion de notre portefeuille mondial. Elle considère la nature comme un actif au même titre que le capital produit et le capital humain, même si elle reconnaît que la nature présente de nombreuses différences (elle est sujette à des points de basculement, elle se régénère, sa dépréciation peut être irréversible, etc.) La nature fait l'objet d'un dépassement de la demande. La conservation, toutes choses égales par ailleurs, est préférable à la restauration parce que nous voulons garder le plus d'options possibles.

Les marchés sont le plus souvent incapables de bien fonctionner pour nous permettre d'avoir des relations durables avec la nature, car celle-ci est, dans de nombreux cas, mobile, silencieuse et invisible. Cependant, il s'agit plus largement d'un échec institutionnel, et pas seulement d'un échec du marché.

C'est à l'échelle des écosystèmes que les gens interagissent avec les actifs naturels, souvent dans des contextes assez complexes impliquant des entreprises, des communautés, la société civile, etc. Ce qu'il faut pour qu'ils soient efficaces et remplissent leurs obligations, c'est la confiance, un ensemble de règles claires et un moyen de les faire respecter (pas nécessairement des sanctions monétaires, mais des conséquences d'une sorte ou d'une autre). Nous estimons que pour ces questions, on a besoin d'informations fondées sur la « richesse étendue ».

La solution n'est pas une taxation et une tarification dans tous les cas, mais un ensemble d'approches. Cela signifie que les restrictions quantitatives, par exemple sur l'activité, l'extraction, la pollution, peuvent être de meilleurs instruments.

L'aménagement du territoire au Belize est un bon exemple de l'engagement de différents acteurs à l'échelle des écosystèmes. Le Trésor va créer un groupe de travail sur la biodiversité pour évaluer les politiques du Royaume-Uni, et il pourrait utiliser une approche fondée sur la richesse ou sur les coûts. Depuis le Brexit, le Royaume-Uni développe une nouvelle politique agricole qui permettra une sorte de système national de PSE très ambitieux.

Discussion générale

- *Comment gérez-vous les différences culturelles ?*

EM : Ce n'est pas seulement entre les nations, mais entre les individus et même en chacun de nous dans les rôles différents que nous avons. Dans le contexte du G7, il y a des compromis qui sont liés non seulement aux différences culturelles, mais aussi aux questions politiques. Mais les pays sont capables de faire des compromis. Le rapport Dasgupta a été bien accueilli sur tous les continents.

PE : Ce que nous n'avons pas encore, c'est une compréhension commune de notre maison commune la planète Terre. Cela ne semble pas être une différence culturelle, c'est plutôt lié aux priorités qui animent la plupart de nos politiciens.

RM : L'un des avantages de faire campagne pour une réforme comptable autour de cette question est qu'il existe au moins un organisme international. La possibilité d'effectuer des changements par le biais de la comptabilité est peut-être plus élevée que par d'autres mécanismes.

- *Quelle différence voyez-vous entre ce qui a été fait dans le cadre du projet sur le capital naturel, l'examen de la TEEB et la revue Dasgupta ?*

La revue Dasgupta l'a fait passer à un autre niveau. L'une des raisons est qu'elle a été commandée par le ministère du Trésor plutôt que par un ministère de l'environnement, la seconde est le moment de sa publication (l'année de la COP 26). La pandémie a en fait, d'une certaine manière, intensifié le débat, par rapport à la publication de la TEEB. La crise financière avait en quelque sorte enterré certaines de ses conclusions.

VI. Table ronde des partenaires

Partenaires présents :

Frédérique Déjean - Université Paris Dauphine, **Franck-Dominique Vivien** - URCA, **Hervé Gbego** - CSOEC, **Marc Abadie** - CDC Biodiversité, **Hélène Valade** - LVMH, **Thomas Binet** - VertigoLab, **Claude Fromageot** - Groupe Rocher, **Eric Tromeur** – Ministère de la Transition Ecologique

Animation : **Chantal Monvois**, déléguée générale de la Fondation AgroParisTech

« La chaire Comptabilité Ecologique est un des plus beaux fleurons de nos chaires partenariales. Nous sommes à mi-chemin des 5 ans de la première phase. »

❖ Point de vue de trois partenaires fondateurs

Hervé Gbego (Président de Compta Durable, Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables, président du CERCES) : Il faut de l'énergie pour le sujet auquel on s'attaque, car il est vaste, complexe. Avec la Chaire, il y a des alliances, une dynamique collective, un vivier de compétences. Je trouve cela extrêmement riche et très, très prometteur, pour tous les combats à mener.

Frédérique Dejean (professeur en management à l'Université Paris-Dauphine) : J'ai tout de suite adhéré à titre individuel. Puis j'ai sollicité mon institution, Dauphine qui a accepté de se joindre. Avec les partenariats de la chaire, j'ai pu lancer avec H. Gbego une formation certifiante sur l'information extra-financière, encadrer des thèses et VertigoLab accueille un stagiaire de notre Master Développement Durable. Je n'imaginais pas autant de passages et de passeurs.

Franck-Dominique Vivien (professeur d'économie à l'Université Reims Champagne-Ardenne et directeur-adjoint du laboratoire Regards) : Il y beaucoup de raisons d'être optimiste avec cette chaire.

❖ Point de vue des partenaires privés

Hélène Valade (directrice du développement environnement du groupe LVMH, présidente de l'ORSE) : Le nouveau programme environnemental de LVMH s'inspire de l'épine dorsale de CARE « rendre à la nature ce qu'on lui emprunte ». La comptabilité a permis d'attirer l'attention de la direction financière car il y a CARE est une méthode pour exprimer la performance globale de l'entreprise, avec un langage commun pour les mondes vivants que sont la finance et l'environnement.

Thomas Binet (fondateur de VertigoLab, dirigeant d'une exploitation agricole biologique) : La comptabilité est un moyen de faire atterrir des mesures et de mettre en musique les choses. La chaire crée des passerelles entre la comptabilité nationale, territoriale et CARE, et ouvre un tunnel entre la finance, et les acteurs publics. Je retiens la force pédagogique de la comptabilité et de la Chaire.

Claude Fromageot (directeur développement durable du groupe Rocher) : Le modèle CARE va permettre à notre pays de faire bouger des lignes en proposant au niveau international des alternatives au modèle anglo-saxon. Dans notre groupe, nous pourrions accompagner les transformations plutôt que le subir. La comptabilité et votre savoir-faire sont des passe-frontière. On voit toutes les grandes masses bouger dans le monde bancaire. Et encore une fois, c'est très français.

❖ Point de vue des partenaires institutionnels

Eric Tromeur (adjoint au bureau des ressources du CGDD, Ministère de la Transition Ecologique) : Nous sommes très intéressés par le travail fait sur Coûts Ecologiques Non Payés en comptabilité nationale. Nous suivons aussi avec beaucoup d'intérêt les projets MAIA et ESGAP.

Hervé Gbego (CSOEC) : Il est essentiel de considérer que la comptabilité environnementale sera une partie de la comptabilité. Le CSOEC a décidé de passer à une réflexion nationale, par la normalisation, chantier long mais passionnant.

Marc Abadie (président de CDC Biodiversité) : le rapprochement public-privé est important. On voit qu'un chaînage se crée : la comptabilité, la taxonomie européenne, la mesure d'empreinte biodiversité. Il faut avancer pour faire mieux de l'économie et plus de biodiversité.

❖ Conclusion de Sylvie Bénard

On voit que quand une idée est là, elle explose. Je suis agréablement surprise de la qualité des présentations, des contenus. On voit émerger l'idée qu'on est face à un enjeu géostratégique. On défend une approche, une vision du monde, l'intérêt général, le long terme, l'idée de patrimoine. C'est un plaisir de voir à quel point tous les acteurs de la chaire partagent cette vision. Merci à tous.